Commune de GOURNAY- Indre

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice: 11- Présents: 10 Votants: 10. Date de Convocation du Conseil Municipal: 12.10.06.

le vendredi 20 OCTOBRE 2006 à 20 H 30

le Conseil Municipal de la Commune de GOURNAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Roger AUFRERE, Maire.

PRESENTS: Mrs AUFRERE, GUENIN, LAVENU, BAZIN, AUBARD, CHAUMETTTE, MONTINTIN & Mme CHARBONNIER, DENIS et Mle BALLEREAU.

Absents: A.LEJEUNE.

Secrétaire de séance : Annie CHARBONNIER.

TGV: Opposition à la ligne Poitiers-Limoges

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges- Poitiers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- s'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges- Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.
- Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionales et départementales de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire,

DEMANDE:

- la grande vitesse (TGV) entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec la construction d'une voie nouvelle, seule capable d'attirer les décideurs, sortir le département de l'Indre de la désertification, lui redonner du dynamisme et améliorer son image,
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

<u>CERTIFIE EXECUTOIRE</u> Reçu en Sous-Préfecture le Publié et notifié le le Maire, R. AUFRERE.

Pour extrait conforme, le Maire, Roger AUFRERE.

Reçu à la Sous-Préfecture

le 15 NOV 2006



